

Conseil des commissaires

CC 25 NOVEMBRE 2003

SESSION
DU
25 novembre 2003

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

Conformément à l'article 154, de la loi sur l'Instruction publique, le directeur général de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, M. Claude Dauphinais, a dûment convoqué les membres du Conseil des commissaires à la première séance du Conseil tenue après les élections scolaires du 16 novembre dernier.

Sont présents, présentes,

Les commissaires :

M^{mes} Jacqueline Asselin
Sylvie Belzile
Lise Blackburn
Hélène De Champlain
Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
Diane Perron
Diane Tremblay
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Evens Claveau
Omer Deschesnes
Magella Desmeules
Michel Girard
Charles Lavoie
Antonin Simard
Liz S.-Gagné
Bernard Villeneuve

Commissaires représentants des parents :

M^{me} France Gagné
M. Jean-Marc Girard

Sont également présents :

MM. Eudore Chouinard, directeur général adjoint
Michel Cloutier, secrétaire général
Claude Dauphinais, directeur général
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

Absence motivée :

M. Gilles Cardinal

CC-2003-306

Ouverture de la session

Le directeur général accueille les membres du Conseil en leur présentant des félicitations pour leur élection ou leur réélection. Puis, il invite chaque membre du Conseil à se présenter. Par la suite, il présente les membres de la direction générale ainsi que les directions de services.

CC-2003-307

Présidente d'assemblée / nomination

Puis,

Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :

De désigner M^{me} Sylvie Belzile, commissaire, pour agir comme présidente d'assemblée.

ADOPTÉE

CC-2003-308

Résultat des élections et assermentations

Les membres du Conseil ont pu prendre connaissance d'un document produit par le président d'élection, M. Carol Dallaire, lequel présente le résultat du recensement des votes.

CC-2003-308
Résultat des élections et
assermentations

Circonscription N° 1 :

M. Michel Girard, élu..... avec une majorité de 218 votes

Circonscription N° 2 :

M^{me} Hélène De Champlain, élue avec une majorité de 49 votes

Circonscription N° 3 :

M. Evens Claveau, élu avec une majorité de 80 votes

Circonscription N° 8 :

M. Gilles Cardinal, élu..... avec une majorité de 122 votes

Circonscription N° 10 :

M. Antonin Simard, élu..... avec une majorité de 35 votes

Circonscription N° 12 :

M. Rino Beaulieu, élu..... avec une majorité de 119 votes

Circonscription N° 13 :

M^{me} Diane Gauthier, élue avec une majorité de 119 votes

Circonscription N° 14 :

M. Magella Desmeules, élu..... avec une majorité de 184 votes

Circonscription N° 16 :

M. Charles Lavoie, élu avec une majorité de 242 votes

Le secrétaire général, M. Michel Cloutier, procède à l'assermentation de tous les commissaires. Il fait de même pour les deux commissaires-parents.

CC-2003-309
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2003-310
Procès-verbal du
14 octobre 2003

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 14 octobre 2003, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2003-311
Courrier reçu du
22 octobre au
18 novembre 2003

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, du 22 octobre au 18 novembre 2003.

CC-2003-312
Informations préliminaires / à la présidence et vice-présidence

Le secrétaire général fournit quelques informations préliminaires à l'élection, à savoir :

- ▶ La présidente d'assemblée agit comme présidente d'élection. Si elle-même est mise en nomination, elle doit quitter son poste.
- ▶ La présidence de l'élection pour le poste de vice-président-e sera assurée par le ou la président-e du Conseil nouvellement élu-e.

CC-2003-313
Mode d'élection

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

Que le vote secret soit accepté comme mode d'élection.

ADOPTÉE

CC-2003-314
Nomination de M. Yvon
Pelletier, scrutateur

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que M. Yvon Pelletier agisse comme scrutateur lors de la présente période d'élection.

ADOPTÉE

CC-2003-315
Nomination de M. Eudore
Chouinard,
scrutateur

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que M. Eudore Chouinard agisse comme scrutateur lors de la présente période d'élection.

ADOPTÉE

CC-2003-316
Procédures d'élection à
la présidence et à la
vice-présidence

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que soit accepté l'emploi des procédures d'élection telles que précisées dans le document préparé et déposé à cette fin par le secrétaire général, et ce à la fois pour l'élection au poste de la présidence que pour celui de la vice-présidence.

ADOPTÉE

Puis,

CC-2003-317
Mises en nomination

M. Rino Beaulieu propose la mise en nomination de **M^{me} Liz S.-Gagné** pour le poste de présidente.

Par la suite,

CC-2003-318
Fermeture de mise en
nomination

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que la période de mise en nomination soit close.

ADOPTÉE

CC-2003-319
Annonce du résultat

Comme il n'y a qu'une seule personne qui est mise en nomination et que M^{me} Liz S.-Gagné accepte de l'être, la présidente d'élection **PROCLAME ÉLUE AU POSTE DE PRÉSIDENTE, M^{ME} LIZ S.-GAGNÉ.**

M^{me} Gagné est ensuite invitée à venir occuper le poste de présidente d'assemblée.

Elle tient d'abord à remercier tous les membres du Conseil pour la confiance manifestée à son égard. Pour elle, il s'agit d'un deuxième mandat. Elle apprécie grandement de pouvoir bénéficier du support d'une équipe, ce qui constitue pour elle un réel stimulant pour pleinement s'impliquer tout au long du présent mandat. Ses croyances n'ont pas changées. Elles portent sur le bien-fondé de la démocratie, de l'importance du monde scolaire et particulièrement de l'école publique. Au cours des prochaines années, plusieurs débats importants prendront place, notamment en ce qui concerne l'avenir des jeunes et la diminution de la clientèle scolaire. Mais d'ajouter M^{me} Gagné, une équipe qui respecte la diversité des opinions constitue déjà un gage de succès, car précise-t-elle, «toute opinion émise contribue à faire avancer les dossiers».

CC-2003-320
Annonce du résultat

Puis,

M^{me} Gagné se dit prête à accepter les mises en nomination pour le poste de vice-présidente ou de vice-président.

M^{me} Ruth Gagnon propose **M^{me} Sonia Desgagné** ;

M. Bernard Villeneuve propose la candidature de **M. Evans Claveau** ;

M. Omer Deschesnes propose la candidature de **M^{me} Sylvie Belzile**.

CC-2003-321
Fermeture de mise en nomination

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

Que la période de mise en nomination soit close.

ADOPTÉE

CC-2003-322
Fermeture des mises en nomination

M^{me} Sylvie Belzile ayant refusé d'être mise en nomination, le vote aura donc lieu entre M^{me} Desgagné et M. Claveau.

Après le dépouillement des votes, M^{me} Gagné annonce le résultat et proclame **ÉLUE AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENTE, M^{ME} SONIA DESGAGNÉ**.

CC-2003-323
Informations préliminaires / élections membres de l'Exécutif

Le secrétaire général fournit quelques informations préliminaires à l'élection des membres de l'Exécutif, à savoir que :

- ▶ Le Conseil doit avoir décidé préalablement du nombre de membres du Comité exécutif (L.I.P., art. 179, par. 1) ;
- ▶ Le Conseil doit avoir décidé préalablement de la durée du mandat des membres du Comité exécutif (L.I.P., art. 179, par. 1) ;
- ▶ La présidente de la Commission scolaire fait obligatoirement partie du Comité exécutif (L.I.P., art. 179, par. 1).

CC-2003-324
Nombre de membres du Comité exécutif

Il est proposé par M^{me} Lise Blackburn :

Que le nombre de commissaires appelés à siéger à l'Exécutif soit fixé à cinq (5).

REJETÉE SUR DIVISION

5 pour et 14 contre, après que M^{me} Diane Tremblay eut demandé le vote

CC-2003-325
Nombre de membres du Comité exécutif

Il est proposé par M. Rino Beaulieu :

Que le nombre de commissaires appelés à siéger à l'Exécutif soit fixé à sept (7).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après que M^{me} Diane Durand eut demandé le vote

CC-2003-326
Pouvoirs accordés à l'Exécutif

Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile et résolu :

Que les pouvoirs accordés à l'Exécutif se résument à recevoir et à donner suite aux mandats spécifiques qui lui seront accordés par le Conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après que M^{me} Diane Durand eut demandé le vote

CC-2003-327

Durée du mandat de l'Exécutif

(1) an.

Par la suite,

Il est proposé par M. Omer Deschesnes :

Que la durée du présent mandat de l'Exécutif soit fixé à un

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
Après que M^{me} Diane Durand eut demandé le vote**CC-2003-328**

Choix du mode de scrutin

d'élection.

Il est proposé par M^{me} Diane Durand :

Que le vote à main levée soit accepté comme mode

Les discussions qui suivent font ressortir la difficulté d'adopter un tel mode d'élection. M^{me} Durand fait alors connaître qu'elle retire sa proposition.**CC-2003-329**

Nomination des membres du Comité exécutif

Par la suite, M^{me} La présidente invite les membres du Conseil à signifier leur intérêt à siéger à l'Exécutif.

Les personnes suivantes s'identifient :

M. Évans Claveau
M. Bernard Villeneuve
M^{me} Sylvie Belzile
M^{me} Diane Durand
M. Michel Girard
M. Charles Lavoie

Puis,

Il est proposé par M. Omer Deschesnes et résolu :Que Mmes Sylvie Belzile et Diane Durand, ainsi que MM. Évans Claveau, Bernard Villeneuve, Michel Girard et Charles Lavoie se joignent à M^{me} Liz S.-Gagné, membre d'office, pour constituer le groupe des sept (7) commissaires formant, avec les deux (2) commissaires-parents, le Comité exécutif.**ADOPTÉE****CC-2003-330**

Alternance

Que les élections annuelles des commissaires à l'Exécutif se déroulent au cours des trois prochaines années en suivant le principe de l'alternance.

Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné et résolu :**ADOPTÉE****CC-2003-331**

Mot de M. Antonin Simard, commissaire

Monsieur le commissaire Antonin Simard veut d'abord remercier les citoyens et les citoyennes qui l'ont choisi dans la circonscription N^o 10. Il présente des salutations à l'endroit des deux parents-commissaires nouvellement réélus en soulignant toute l'énergie et tout le temps qu'ils sont appelés à fournir dans l'accomplissement de leurs tâches. Il leur laisse savoir qu'ils auront son écoute pour être eux-mêmes très près des parents et des élèves. Il se dit heureux d'avoir été élu commissaire pour défendre les intérêts des jeunes du système scolaire public. Pour lui, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay n'a rien à envier à d'autres Commissions scolaires pour y retrouver des services de qualité. Enfin, il invite ses collègues commissaires à se rallier autour de la mission de la Commission scolaire et à servir d'exemples auprès de ceux et celles qu'ils et qu'elles représentent.

CC-2003-332

Soumission / acier et fer
2003-2004

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

QUE soient retenus pour les contrats d'achat de fournitures en "acier et fer", requis par le Centre de métallurgie de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période se terminant le 30 novembre 2004, les plus bas soumissionnaires conformes et ce, pour chacun des articles de l'appel d'offres annuel.

ADOPTÉE

CC-2003-333

Soumission / Soudage
2003-2004

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

QUE soient retenus pour les contrats d'achat de fournitures en "soudage", requis par le Centre de métallurgie de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période se terminant le 30 novembre 2004, les plus bas soumissionnaires conformes et ce, pour chacun des articles de l'appel d'offres annuel.

ADOPTÉE

CC-2003-334

Contrat d'asphaltage au
Centre l'Oasis

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

D'entériner la décision prise par le directeur général, et

D'accorder un contrat relatif à des travaux d'asphaltage au Centre Oasis, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Asphalte Jean-Yves La-berge, et ce, conformément au tableau des soumissions reçues par le service des ressources matérielles.

ADOPTÉE

CC-2003-335

Délégué-e au Conseil
régional de la culture /
nomination

Par la suite, M. Magalla Desmeules propose la candidature de M. Charles Lavoie alors que M. Antonin Simard propose celle de M. Omer Deschesnes pour siéger comme délégué de la Commission scolaire au Conseil régional de la culture.

Les deux personnes proposées acceptent d'être mises en nomination. Il y a donc vote.

Les résultats du dépouillement du vote montrent que c'est M. Charles Lavoie qui obtient la majorité des votes. Il est donc choisi pour agir comme délégué de la Commission auprès du Conseil régional de la culture pour l'année 2003-2004.

CC-2003-336

Autorisation de signature
des chèques et des
effets bancaires

CONSIDÉRANT la demande de l'institution financière de la Commission scolaire, soit la Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi;

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner les signataires des effets bancaires de la Commission scolaire par des individus et les postes qu'ils détiennent ;

CONSIDÉRANT le règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs ;

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

QUE les chèques, effets bancaires divers, toute demande de crédit et tout document relié aux opérations bancaires des comptes du centre administratif de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay soient autorisés comme tels par la signature conjointe de deux (2) des quatre (4) personnes suivantes :

CC-2003-336
(suite...)

- ▶ M^{me} Liz S.-Gagné, présidente,
- ▶ M. Claude Dauphinais, directeur général,
- ▶ M. Yvon Pelletier, directeur général adjoint,
- ▶ M. Michel Simard, directeur du service des ressources financières;

QUE les signatures « mécanographiques » de la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné, et du directeur général, M. Claude Dauphinais, apparaissant sur les chèques, soient reconnues comme valides.

ADOPTÉE

CC-2003-337
Vente de l'édifice Canton Tremblay

CONSIDÉRANT que l'édifice, ancien Hôtel de Ville de Canton Tremblay n'est plus utilisé depuis la création de Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des ressources matérielles du 2 décembre 2002;

CONSIDÉRANT la résolution VS-CE-2002-1459 du 19 décembre 2002 de Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT le partage convenu entre les parties en ce qui concerne la somme versée par l'acquéreur soit : de 21,3% à la municipalité de St-Honoré et de 39,35% pour chacun des organismes, c'est-à-dire; la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et Ville de Saguenay;

**Il est proposé par M. Evans Claveau
et résolu :**

De mandater le directeur général, M. Claude Dauphinais et la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné, à signer les documents relatifs à ladite transaction.

ADOPTÉE

CC-2003-338
Engagement de professionnels

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par le Cégep de Chicoutimi et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour le projet de réaménagement du Centre de formation professionnelle à la polyvalente de La Baie;

CONSIDÉRANT l'octroi de 1 662 000\$ accordé au Cégep de Chicoutimi par le ministère de l'Éducation, en date du 25 septembre 2003 ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire procède par appel d'offres sur invitation auprès d'au moins trois firmes lorsque le coût estimatif des travaux est de 250 000\$ ou plus, mais inférieur à 2 000 000\$;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'inviter les firmes suivantes à poser leurs candidatures :

Ingénieurs :

Groupe Conseil Saguenay
BPR Bechtel
Cegertec Inc.
Consultants de La Rive
Génivar
Unigec

Architectes :

Les Maîtres d'œuvre
Luc Fortin, architecte
Les architectes associés
Christian Côté, architecte
Yves Bergeron, architecte
Anne Rioux, architecte
Le Groupe DPA
BCS + M, architectes

ADOPTÉE

CC-2003-339
Rapport du directeur général

Le directeur général présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

CC-2003-339
(suite...)

- * **Le 17 octobre 2003 :**
 - * Rencontre des présidents et présidentes et des directions générales à Québec (PDG) sur :
 - o Valorisation de l'école publique;
 - o Priorités de financement;
 - o Réingénierie de l'État.
- * **Le 29 octobre 2003 :**
 - * Présence à l'inauguration de la Boutique du Centre de formation intégrée en entreprise (CFIE) à la Baie.
 - * Conférence de presse – Dévoilement de l'entente régionale en formation sur mesure – organisée par les services aux entreprises des quatre (4) commissions scolaires de la région 02.
- * **Le 30 octobre 2003 :**
 - * Participation à la consultation sur les orientations stratégiques du collège de Jonquière – Projet d'établissement partagé (P.E.P.).
- * **Le 31 octobre 2003 :**
 - * Participation au Comité de sécurité de l'Halloween sur le territoire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.
- * **Le 4 novembre 2003 :**
 - * Participation à l'assemblée générale annuelle du Centre de soir de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry.
- * **Le 7 novembre 2003 :**
 - * Conseil d'administration de la Fondation de l'UQAC;
 - * Assemblée des administrateurs de la Société d'archives Sagamie.

CC-2003-340
Compte-rendus des
comités de services
et du Comité de parents

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance du rapport de réunion du Comité des services éducatifs. Des informations supplémentaires sont fournies en réponse à certaines questions posées par des membres du Conseil.

Puis,

Par la suite, M^{me} France Gagné, présidente du Comité de parents résume le compte-rendu des délibérations des réunions du Comité de parents tenues les 5, 15, 22 et novembre derniers.

En résumé, il fut question :

1. De la réélection de M^{me} France Gagné au poste de présidente ;
2. d'une rencontre avec des représentants de l'organisme INFO-CRIME ;
3. de la réponse à une consultation portant sur les objectifs, principes et critères de répartition des allocations budgétaires aux établissements de la Commission ;
4. de prévention du suicide, avec M^{me} Karine Gaudreault du Centre de prévention du suicide 02 ;
5. d'élection des membres de l'Exécutif du Comité de parents ;
6. du calendrier annuel des rencontres ;
7. de la participation des parents aux comités de service de la Commission ;
8. des délégués officiels à la Fédération des comités de parents du Québec, section régionale 02 ;
9. de règles de régie interne.

CC-2003-340

(suite...)

Par la suite, M^{me} Gagné profite de l'occasion pour offrir des félicitations à Mmes Liz S.-Gagné et Sonia Desgagné pour leur élection respectivement aux postes de présidente et de vice-présidente de la Commission scolaire.

CC-2003-341

Choix des comités de services

Madame la présidente invite chaque membre du Conseil à choisir, d'ici le 2 décembre prochain, le ou les comités de services auxquels chacun et chacune veut participer au cours de la présente année scolaire. Un formulaire est remis à cette fin.

CC-2003-342

Prochaines rencontres

Les membres du Conseil sont invités à prendre note des prochaines rencontres suivantes :

1. Le mardi 2 décembre, à 17 h, en la salle des commissaires, rencontre d'information sur le fonctionnement du Conseil des commissaires et sur l'organisation de la Commission scolaire;
 2. Le jeudi 4 décembre à 17 h 30, au Vieux Théâtre de La Baie, Fête de reconnaissance des 25 ans de service et des retraités;
 3. Le mercredi 10 décembre, de 19 h à 22 h, à l'Hôtel Universel, 1000, boul. des Cascades (salle Pickouagmi), Alma. Rencontre avec messieurs André Caron et Réjean Morel, respectivement président et directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
-

CC-2003-343

Fibre optique / compte rendu

Les membres du Conseil obtiennent du directeur des services des ressources financières et de l'information que, quelques renseignements qui font le point quant au dossier de la fibre optique. En résumé, la Commission scolaire a fait parvenir aujourd'hui même à la compagnie Bell, les contrats relatifs à l'installation et à l'entretien du réseau de télécommunication fibre optique. La Commission scolaire a insisté auprès de la compagnie Bell pour que le contrat soit signé de sa part avant le samedi 27 novembre. À défaut la Commission scolaire se verrait dans l'obligation d'entreprendre des démarches légales, de préciser M. Michel Sismard.

Celui-ci rappelle que les organismes concernés sont la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire de la Jonquière, la Municipalité régionale de comté du Fjord du Saguenay, la Commission scolaire Central Québec et le Séminaire de Chicoutimi.

CC-2003-345

Conférence des élus

En réponse à une question soulevée par M^{me} Sylvie Belzile qui demandait si la Fédération des commissions scolaires du Québec de même que les Commissions scolaires avaient fait des représentations auprès du Gouvernement pour que les Commissions scolaires puissent être représentées au sein des Conférences régionales des élus, madame la présidente confirme que les présidents des commissions scolaires de la région ont rencontré à ce sujet les députés régionaux dont madame la ministre Françoise Gauthier.

De plus, elle mentionne que le Conseil des commissions scolaires de la région 02 a fait parvenir une résolution auprès de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Celle-ci devrait pouvoir faire des représentations advenant qu'une Commission parlementaire soit constituée à la suite du dépôt d'un projet de loi par le Gouvernement du Québec. Également, M^{me} Gagné fait savoir qu'elle sera du nombre des personnes qui rencontreront madame la ministre Nathalie Normandeau, le 12 décembre prochain, à Jonquière.

Entre temps, il est demandé au directeur général que soit préparé un projet de résolution qui pourrait être envoyé aux autorités gouvernementales. Ce projet devrait souligner l'importance de la participation des élus scolaires à titre de membres à part entière des futures conférences régionales des élus.

CC-2003-346

Code d'éthique des commissaires

En réponse à une question de M^{me} Diane Perron, il est fait mention que la question de l'éthique sera du nombre des sujets qui seront abordés lors de la rencontre du 2 décembre prochain, notamment lorsqu'il sera question du code d'éthique des commissaires.

CC-2003-347

Loge m'entraide

De M. Omer Deschesnes, les membres du Conseil sont informés qu'une manifestation organisée par l'organisme La loge d'à côté amènera les participants au Centre administratif de la Commission, le mercredi 3 décembre prochain, vers 13 h. Il y aura alors le dépôt d'une pétition par laquelle il sera demandé au Gouvernement d'apporter une modification au Règlement sur les normes, conditions et procédures d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire. L'objectif pour l'organisme est d'obtenir l'école Saint-Philippe afin de permettre la construction de 20 logements sociaux.

CC-2003-348

Sur la place publique

Chaque membre du Conseil a reçu une copie du dernier numéro de «Sur la place publique» (vol. 1, N^o 2) qui couvre la période du 13 octobre au 19 novembre 2003. Il s'agit d'un document d'information préparé par les Services du Secrétariat général et des communications, lequel présente un relevé d'interventions médiatiques concernant plusieurs des aspects du vécu des services, des écoles et des centres de la Commission scolaire.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

 La présidente

 Le secrétaire général